

Point de vue — Eclairage — Histoire — Dossier — Reportage — Événement — Personnel

**Événement**

## JOURNÉE SPORTIVE

EN IMAGES

**Histoire**

## «TRACLETTE»

LES MYSTÈRES DE LAUSANNE 1900



**Reportage**

## RECHERCHE EN MILIEU AQUATIQUE PAR DES CHIENS

**PUBLICITÉ**

## Sommaire

### 4 Point de vue **L'ENGAGEMENT**

### 6 Eclairage **COLLABORATION**

Gendarmerie – corps des gardes-frontières

### 8 Histoire **LES MYSTÈRES DE LAUSANNE**

1900, les mémoires de «Traclette»

### 10 Dossier **ECA**

Division défense incendie et secours

### 14 Reportage **CHIENS CHERCHEURS**

La recherche de cadavres et de sang en milieu aquatique par des chiens

### 16 Evènement

Journée sportive

### 18 Portrait **NOTRE MÉTIER**

Inspectrices à la police de Sûreté

### 22 Personnel

Promotions, souscription  
Nouveaux collaborateurs, départs

### 28 Visite

La cheffe du Département en visite à la Sûreté,  
Portes ouvertes au poste de Gland

### 30 Publi-reportage **VACANCES DE NEIGE**

Cet hiver, cap sur les Alpes vaudoises



**10** la Division défense incendie et secours (DDIS) de l'Établissement cantonal d'assurance (ECA) se partage entre l'inspectorat, la gestion des équipements et le centre de traitement des alarmes 118.



**18** 30 ans, c'est peu et c'est beaucoup. Cela équivaut à une génération d'inspectrices: la première. Ces 37 policières, réparties dans toutes les brigades, représentent actuellement 19,5 % de l'effectif total



N° 72 | Décembre 2008

#### Rédaction

Jean-Christophe Sauterel  
rédacteur en chef

Olivier Rochat  
responsable d'édition

AHGV, Marlyse Biderbost, Jean-Claude Christen, Jean-Noël Cornaz, Gabriele Fusco, Philippe Jaton, A. Marti, Y. Paudex, O. Rochat, Nicolas Spring, Patrick Suhner, J. Trost,

#### Photographies

DARD, Marlyse Biderbost, Gabriele Fusco, Jean-Christophe Sauterel, photographes permanents Gendarmerie

**Conception et réalisation**  
BIC

#### Impression et photolitho

Imprimeries Réunies Lausanne SA

#### Abonnement

Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

#### Publicité

IRL SA  
Kurt Eicher, Arnold Krattinger  
Ch. du Closel 5  
1020 Renens  
Tél. 021 349 53 49  
kurt.eicher@irl.ch

#### Contact

presse.police@vd.ch  
021 644 81 90  
www.police.vd.ch

© Police cantonale vaudoise  
Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur



Paraît 4 fois par an  
Tirage 4000 exemplaires  
Tirage contrôlé par la REMP  
(3153 exemplaires)

#### Editeur

Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise

Centre Blécherette  
1014 Lausanne

# L'ENGAGEMENT

## DES UNS *comme des autres*

La Police cantonale vient de vivre des semaines pénibles. Des événements qui nous ont touchés tous, qui ont porté atteinte à l'image de la police cantonale et de l'Etat, et qui ont rendu plus difficile vos missions. Ces troubles appartiennent désormais au passé. Ils n'ont pas réussi à affecter la bonne marche du service ni votre engagement. Au nom du Conseil d'Etat, je vous en remercie.

Votre sens élevé du devoir, votre loyauté et votre fidélité ont primé sur les consi-

Je tiens à remercier le commandant de la police cantonale M. Eric Lehmann et le commandant de la gendarmerie M. Alain Bergonzoli. Je leur dis ma reconnaissance ainsi que celle du Conseil d'Etat pour le travail accompli durant toutes ces années. Le canton de Vaud a pu compter sur leur savoir-faire et leur professionnalisme, que ce soit pendant le G8, l'Eurofoot 08, ou dans leurs tâches quotidiennes au profit des citoyens de ce canton. Face aux nouvelles menaces, ils n'ont ménagé ni leurs efforts, ni

**« VOUS AVEZ DÉMONTRÉ QUE, MÊME AU CŒUR D'UNE CRISE, VOUS RESTEZ UN PILIER INDISPENSABLE DE NOTRE SOCIÉTÉ. »**

dérations personnelles. Vous avez continué à remplir vos missions, à garantir le respect de nos libertés, nos institutions et notre démocratie. La sécurité des Vaudois n'a pas été mise en péril.

Le Conseil d'Etat a eu raison de vous accorder sa confiance. Vous avez démontré que, même au cœur d'une crise, vous restez un pilier indispensable de notre société.

leur temps. Au cœur de la crise, ils ont su prendre leurs responsabilités, pour le bien de l'institution policière et pour le bien de notre canton.

Aujourd'hui, il faut nous tourner résolument vers l'avenir. Je veux donner aux policiers vaudois un cadre de travail clairement défini afin qu'ils remplissent leur mission dans les meilleures conditions possibles.



par Jacqueline DE QUATTRO

CONSEILLÈRE D'ÉTAT, CHEFFE DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

**« IL FAUT INSTAURER L'ESPRIT DE COMPROMIS, OÙ CHACUN ACCEPTE DE FAIRE UN PAS VERS L'AUTRE. TELLE EST LA CLÉ POUR CONSTRUIRE UNE POLITIQUE SÉCURITAIRE FORTE. »**

Dès mon accession au Conseil d'Etat, j'ai repris l'épineux dossier de la réforme policière. La sécurité sur le territoire vaudois a besoin d'un Commandant unique, de procédures claires, de statuts harmonisés et à terme unifiés. Elle doit aussi être respectueuse de l'autorité communale consacrée par la Constitution. Mesdames, Messieurs, une telle réforme n'est acceptable pour les communes que si elles sont associées à la démarche, que si elles sont respectées comme partenaires. Car elles sont garantes et respectueuses de la sécurité sur leur territoire.

Aussi, le dialogue est une condition essentielle de la réussite. Il faut instaurer l'esprit de compromis, où chacun accepte de faire un pas vers l'autre. Telle est la clé pour construire une politique sécuritaire forte.

Cette stratégie mise en place au sein de

la plate-forme canton commune s'avère payante. La confiance est rétablie entre le canton et les communes. Tous travaillent à la recherche de solutions pragmatiques.

Vos officiers supérieurs sont associés aux réflexions ; les syndicats le sont aussi. La solution doit être trouvée dans le respect mutuel. Les affrontements et la défense des « prés carrés » ne peuvent conduire qu'à l'échec.

L'été prochain, les citoyens vaudois diront s'ils veulent d'une police unifiée ou du contre-projet indirect élaboré par le canton et les communes. L'électeur choisira souverainement et nous respecterons le choix démocratique, quel qu'il soit.

Les défis qui nous attendent sont d'importance. Vous m'avez prouvé que je peux compter sur vous. Vous savez que vous pouvez compter sur moi. Je vous ai

soutenus dans les démarches DECFO-Sysrem et les indemnités Euro. Nous devons continuer à travailler ensemble. Dans l'intérêt de notre canton, dans l'intérêt de nos concitoyens. Et nous le ferons.



## COLLABORATION GENDARMERIE – CORPS DES GARDES-FRONTIÈRES

Le Chef du poste de gendarmerie de Vallorbe, le sgtm Lirgg, et le sgtm Tellenbach, suppléant du chef de poste frontière combiné Vallorbe Nord vaudois, régulièrement en contact dans le cadre de leur activité, ont imaginé mettre en place une collaboration entre leurs deux corps. Ils ont pensé qu'en alliant les compétences et ressources de chaque entité, les chances de réussite seraient accrues.

### COORDINATION

La première séance de coordination a eu lieu le 8 novembre 2006. Outre les représentants de la gendarmerie vaudoise et du Corps des gardes-frontière (Cgfr), des représentants de la gendarmerie nationale française étaient également présents. Les postes de gendarmerie du Sentier et de Ste-Croix ont également été intégrés dans ce concept. Ce rapport de

coordination a lieu une fois par mois et permet un échange d'informations entre les différents partenaires.

### OBJECTIFS ET EFFECTIFS

Dix à douze objectifs nocturnes mensuels sont planifiés. L'effectif minimum engagé pour un contrôle coordonné est de 5 hommes (3 gardes-frontière et 2 gendarmes ou 1 policier municipal et 1 gendarme). Un chef d'engagement est désigné pour chacune des entités. Ces deux hommes décident ensemble des missions ou opérations qu'ils entendent mettre en place, par exemple : contrôles de circulation, judiciaire, coffres des véhicules pour les marchandises, stupéfiants, surveillances ou contrôles préventifs.

L'objectif du contrôle dépend également de la présence d'un spécialiste chez les gardes-frontière (chien stups, expert en

faux documents, équipe de vérification automobile, etc.).

Lorsque la gendarmerie et le corps des gardes-frontière se trouvent ensemble sur un point de contrôle, celui-ci se fait sous l'égide de la gendarmerie. Chacun traite ensuite l'affaire qui est de son ressort. Le Centre d'intervention régional d'Yverdon-les-Bains (CIR-Nord) intervient en soutien.

Des services diurnes peuvent également être mis en place, à l'initiative du chef d'engagement, en fonction de son analyse des événements en cours.

La collaboration ne s'arrête pas au terrain, mais s'étend aussi au partage des tâches administratives.

### DES DRONES SUR LA FRONTIÈRE

Des opérations DRONE (surveillances de la zone frontière au moyen d'avions télé-guidés, équipés d'une caméra infrarou-

ge) sont régulièrement organisées par le Cgfr. Les collègues français en sont avisés. Un dispositif élargi de surveillance est mis en place avec des patrouilles réparties de part et d'autre de la frontière. L'opérateur qui pilote le drone transmet les informations aux patrouilles au sol.

### DÉLITS SANS FRONTIÈRES

Selon l'adjudant-chef Crelier de la gendarmerie nationale française, du poste des Hôpitaux Neufs, les délits perpétrés de chaque côté de la frontière sont similaires. La délinquance itinérante est l'un des soucis communs aux gendarmeries française et suisse. La configuration du terrain est identique pour les deux entités. Ces facteurs ne font que renforcer la nécessité d'une collaboration entre la France et la Suisse, en zone frontière.

### TRAVAILLER ENSEMBLE

La communication et l'échange des informations favorisent le travail de police. A plus ou moins court terme, cette collaboration devrait pouvoir gagner en efficacité, par exemple lors de barrages ou de recherches, ces activités pouvant être coordonnées et s'effectuer simultanément de chaque côté de la frontière. Ces rencontres mensuelles sont aussi l'occasion de mettre un nom sur un visage. Une véritable amitié s'est ainsi nouée au fil des rencontres entre les responsables des différents corps. Voilà qui constitue un autre atout pour une collaboration efficace sur le terrain.

### LES CHIFFRES

En termes de statistiques pour l'année 2007:

- 72 services ont été effectués. Ils ont nécessité l'engagement de 132 gendarmes, 214 gardes-frontière, 10 agents de la police municipale du Sentier et un de celle de Vallorbe. Cela représente:
  - 416 heures pour la gendarmerie
  - 647 heures pour le Cgfr
  - 36 heures pour la police municipale du Sentier
  - 2 heures pour la police municipale de Vallorbe
- 734 personnes et 779 véhicules ont été contrôlés. 58 dénonciations ont été établies.



De gauche à droite : Cpl Mermod, collaborateur poste Vallorbe ; Sgt Sidler, Cgfr ; Sgtn Lirgg, Chef poste Vallorbe ; Cgfr Piccinin, Cgfr ; Adj.-chef Crelier, Hôpitaux Neufs, France ; Sgtn Tellenbach, Cgfr ; App Sciboz, Cgfr.

### UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

Bien que ce concept de collaboration n'ait permis aucune arrestation en 2007, il semble que cette présence policière renforcée et visible sur le terrain commence à porter ses fruits. En effet, en 2008, pour la période de janvier à mi-mai, l'arc jurassien, côté suisse, secteur des postes du Sentier, de Vallorbe et Ste-Croix, a été épargné par les cambrioleurs.

Une statistique sur la même période, en 2007, montre des cas CHIGNOLE (cambriolages au moyen d'une chignole) sur ces trois secteurs, ainsi que 8 vagues de cambriolages.

Pour la petite histoire et pour terminer, le sgtm Tellenbach, tout comme le sgtm Lirgg, ont été victimes des cambrioleurs à la chignole au printemps 2007, ceci malgré la présence d'un chien à leur domicile !

Marlyse Biderbost



## Les mystères de Lausanne 1900

Recueillis avant-guerre par les 2 auteurs, étudiants à l'époque, les mémoires de «Traclette» ont paru sous la forme d'un feuilleton dans la «Tribune de Lausanne» dès 1948, 9 ans après la mort de notre héros.

Recueillis avant-guerre par les 2 auteurs, étudiants à l'époque, les mémoires de «Traclette» ont paru sous la forme d'un feuilleton dans la *Tribune de Lausanne* dès 1948, neuf ans après la mort de notre héros. Ce n'était pas n'importe qui, Marius AUGSBURGER dit «Traclette» ou «Augs», sous-chef de la Police de sûreté au tournant des années 1920. Si nos générations ne se souviennent plus de sa silhouette râblée et de son air peu engageant, gageons que peu de Lausannois, parmi les anciens, n'ignoraient ce surnom tellement vaudois, désignant une façon de marcher les jambes incurvées.

### POLICIER À L'ANCIENNE

C'était un policier à l'ancienne, qui connut seulement les prémices de la police scientifique et des moyens modernes d'investigation, acteur d'un temps où les voitures étaient rares et où les enquêteurs se déplaçaient en train, à bicyclette ou à pied. Né en 1864, le jeune Marius, après un passage dans les tanneries du centre de la capitale vaudoise, entre à 28 ans dans le corps de police municipale de Lausanne, une première tentative s'étant soldée par un échec au profit d'un certain GRANDCHAMP, surnommé «3 décis». Après quelques tâches peu engageantes comme recopier le règlement de police,

mesurer, à l'aide d'un longue perche, la grandeur des flammes des becs de gaz de la ville, notre homme, remarqué par le nouveau juge informateur BORNAND, peut s'adonner à des missions plus en rapport avec ses capacités.

### LA MAIN SUR FRICOTO ET BIN-BIN

Sa connaissance des us et coutumes de la capitale et de ses habitants, acquise notamment lors du recensement de 1893, une ténacité et un «nez» exceptionnels vont lui permettre d'accumuler rapidement les succès: arrestations de voleurs à la tire, d'un pilleur de mansardes insaisissable, de cambrioleurs dont les

surnoms ne manquent pas de pittoresque «Fricoto», «le Père l'Hiver», «Bin-Bin».

Après 4 ans de pérégrinations urbaines, le juge BORNAND lui propose de rejoindre la Police de sûreté cantonale où il entre en 1897 «avec la grosse ration»: 2500 francs par an.

Dès lors, notre héros va prendre une nouvelle dimension. Crimes sensationnels et mystérieux, gros coups, escroqueries de haut vol, fausse monnaie, délinquance internationale, chantage. Rien n'échappe à l'inspecteur de «la Secrète» qui, au fil du temps, se forgera, à l'échelle du canton s'entend, une réputation légendaire, de la trempe de son camarade Christian NOTZ, enquêteur hors pair et spécialiste du déguisement.

### DÉBUT DES SCIENCES CRIMINELLES

Il faut aussi souligner les relations privilégiées que «Traclette» tisse avec un

scientifique de renommée mondiale, le professeur Rodolphe Archibald REISS, fondateur de l'Institut de police scientifique et de criminologie de l'Université de Lausanne. Une «patrouille» nocturne composée du policier et du professeur, qui ne dédaignait pas de se frotter à la pègre des bas-fonds lausannois, ne devait pas manquer de piquant. Marius AUGSBURGER compris très vite l'intérêt de cette collaboration et on doit relever son esprit singulièrement visionnaire à cet égard, la Sûreté d'aujourd'hui restant un partenaire privilégié de l'Ecole des sciences criminelles de l'UNIL.

### RÉCIT À LA PREMIÈRE PERSONNE

«Les mystères de Lausanne» retracent, à la première personne – c'est Marius AUGSBURGER qui parle – les affaires les plus retentissantes, les plus mystérieuses, les plus étonnantes d'une époque

révolue. Si le monde a beaucoup changé, tout comme les méthodes d'investigation, on ne peut qu'être admiratif de l'activité inlassable de nos prédécesseurs, de leurs réussites, ainsi même que de leurs échecs. Par delà les années, nous devons nous en inspirer dans nos missions quotidiennes, si différentes mais finalement tellement semblables. Dans le passé comme de nos jours, les succès du policier sont le fruit de la ténacité, de l'intelligence et de la connaissance des hommes et du monde qui nous entoure. S'y ajoutent aujourd'hui les indispensables compétences techniques, fruits d'une modernité dont Marius AUGSBURGER n'a pu que pressentir les effets avant de partir à la retraite en 1923.

Olivier Rochat

*Les mystères de Lausanne 1900*  
De Georges et Roger MOLLES, 290 pages, édition Slatkine

Des cadavres, «Traclette» (ci-dessous) en aura croisé sur son chemin, au gré d'affaires parfois extravagantes. Il enquêta notamment sur la mort du préfet Séchaud (ci-contre), retrouvé le 7 février 1918 dans son propre bureau, place du Château, tué avec une arme de poing.



## DIVISION DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

En Suisse, 19 cantons ont mis sur pied une organisation de sécurité publique chargée d'intervenir à tous les niveaux de lutte contre les événements dommageables liés à l'incendie et aux éléments naturels. Dans le Canton de Vaud, l'Etat a confié à l'Établissement cantonal d'assurance (ECA), institution de droit public, une triple mission de sé-

### DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

De par la loi, l'organisation opérationnelle de la lutte contre l'incendie et les secours est confiée à l'ECA, respectivement à la Division défense incendie et secours (DDIS), sur délégation du Conseil d'Etat, ce dernier exerçant la haute surveillance en la matière. Dans le cadre des réformes en cours, la DDIS s'est fixé comme objectif de mettre en place une organisation d'intervention des sapeurs-pompiers garantissant des premiers secours de proximité sur l'ensemble du territoire et assurant une efficacité uniforme d'intervention. Pour y arriver

la DDIS doit renforcer

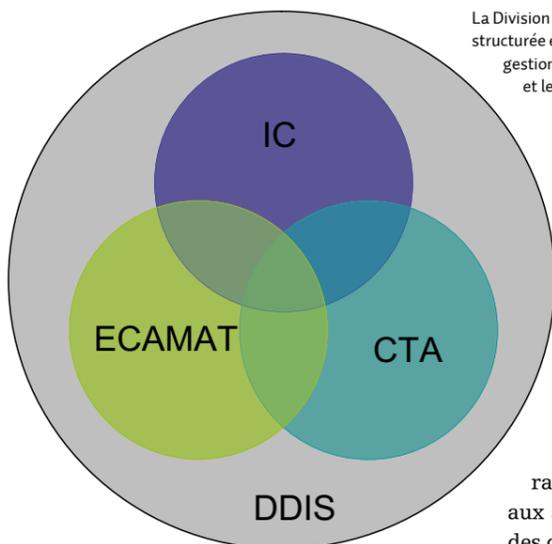
De tout temps, les communautés humaines se sont unies contre les dangers, les ravages du feu et ceux provoqués par les éléments naturels.

cer la capacité opérationnelle et veiller à l'utilisation efficace des moyens et des ressources à l'échelon régional. Dans cet esprit, les 35 collaborateurs de la DDIS conduisent leurs missions générales dont:

curité globale au travers d'une assurance mutuelle solidaire et avantageuse. Il s'agit de faire face à l'incendie et aux forces de la nature, de mettre en place une prévention active ainsi qu'une organisation performante et rationnelle des services du feu. Parmi ses trois missions que sont «prévenir – secourir – assurer», la Division défense incendie et secours (DDIS) de l'ECA a la charge du volet «secourir».

- l'organisation et la coordination des ressources sapeurs-pompiers
  - la définition des exigences de formation et l'organisation des cours cantonaux
  - la planification, l'acquisition et la maintenance des moyens sapeurs-pompiers (équipements, matériel, véhicules et engins)
  - la gestion et l'exploitation du centre de traitement des alarmes 118 (CTA) pour l'ensemble du territoire vaudois.
- La division est structurée en trois services: l'inspectorat cantonal, la gestion





La Division défense incendie et secours (DDIS) est structurée en trois services: l'inspectorat cantonal (IC), la gestion des véhicules et des équipements (ECAMAT) et le centre de traitement des alarmes (CTA).

des véhicules et des équipements et le centre de traitement des alarmes.

L'organisation est à même de répondre aux exigences des services de défense incendie et de secours en matière de gestion des ressources humaines, de formation, de mise à disposition des moyens et des performances, du traitement et du suivi des alarmes. Cette structure garantit également un suivi rigoureux de la planification financière et permet de garder sous contrôle l'ensemble des coûts.

#### L'INSPECTORAT CANTONAL (IC)

L'inspectorat cantonal veille à l'application, par les communes, des dispositions légales, en matière d'organisation des services de défense, incendie et secours (SDIS) sur les plans administratif et opérationnel, du contrôle des exercices et du respect des exigences de formation des cadres (officiers et sous-officiers) et des sapeurs-pompiers, ainsi que de la mise en application des consignes d'intervention. Sur le terrain, l'IC est représenté par les inspecteurs régionaux défense incendie et secours (IRDIS). Ceux-ci sont secondés localement par du personnel auxiliaire, les inspecteurs de secteur (ISDIS).

La formation fait partie du domaine de prédilection de l'inspectorat cantonal. Il est en charge de la définition et des exigences de la filière de formation des intervenants comme des cadres sapeurs-pompiers, ainsi que de l'élaboration du contenu et de la réalisation des cours cantonaux ECAFORM.

L'Inspectorat cantonal est également impliqué dans la définition des objectifs opérationnels découlant de la stratégie DDIS. Par conséquent, ses collaborateurs participent à l'élaboration des concepts techniques, opérationnels et administratifs et en assurent leur mise en œuvre sur le terrain. Ils apportent conseil et support aux autorités communales et aux cadres des corps de sapeurs-pompiers. Ces prestations s'étendent aussi à des domaines qui vont au delà de la défense incendie et secours, afin de développer des synergies et des coopérations avec les partenaires concernés, par exemple dans le domaine de la défense contre les hydrocarbures et de la défense chimique. Ces deux thématiques sont traitées au sein d'un groupe de travail ad hoc réunissant des représentants du service des eaux, sols et assainissements (SESA), du service de l'environnement (SEVEN) et de l'Établissement. Auprès des partenaires de la sécurité et dans différents groupes de travail et commissions, l'inspecteur cantonal représente les intérêts de l'ECA en matière de défense incendie et secours, comme par exemple dans le Comité de direction ORCA (CODIR ORCA), l'Observatoire des risques (OCRI), ou lors d'événements exceptionnels tel l'Eurofoot 2008.

#### GESTION VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS (ECAMAT)

Dans le Canton de Vaud, l'ECA met à disposition des corps de sapeurs-pompiers les moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de lutte contre le feu et de secours. Par conséquent, ECAMAT procède à la planification, à l'acquisition et à l'attribution des équipements, du matériel, des véhicules et engins. Il en planifie les entretiens et fait effectuer les réparations. Des équipements et du matériel de réserve, stockés à Echallens, permettent le remplacement rapide des éléments défectueux ou usagés. L'accent est porté sur la standardisation de ces moyens, notamment dans le do-

maine des appareils respiratoires isolants (concept ARI) et lors du développement de nouveaux véhicules, comme les échelles automobiles 25 mètres en cours de développement. Ce principe d'uniformisation permet ainsi à chaque sapeur-pompier vaudois d'être rapidement opérationnel après une nouvelle incorporation à la suite d'un déménagement par exemple, de simplifier sa formation et alléger son temps d'exercices. La dotation des moyens, la planification de leur distribution et leur remplacement sont faits en étroite collaboration avec les inspecteurs régionaux. Chaque projet d'acquisition d'importance comme celui de véhicules tonnes-pompes ou des échelles automobiles, commence par la mise sur pied d'une commission particulière composée de délégués des corps de sapeurs-pompiers et des inspecteurs régionaux, sous la direction des collaborateurs ECAMAT. Elle définit le cahier des charges en tenant compte des buts recherchés, des exigences de sécurité et des normes en vigueur, puis assure le suivi de la procédure de marchés publics. La commande passée au soumissionnaire, la commission surveille la construction s'il y a lieu (véhicules et engins) et est pleinement associée à l'étape de validation lors de la remise du matériel commandé.

#### CENTRE DE TRAITEMENT DES ALARMES 118 (CTA)

En 1999, l'ECA mettait en service la centrale d'alarme feu 118 à Pully. Elle est desservie par du personnel professionnel formé à la prise d'appel d'urgence et à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels vaudois. Son effectif est de 15 collaborateurs travaillant en service continu, d'un secrétariat et de 3 personnes constituant son état-major. Le CTA traite annuellement plus de 85 000 appels entrants représentant environ 7000 événements qui nécessitent un engagement. A ce jour 8500 sapeurs-pompiers sont raccordés au système d'alarme du CTA, ainsi que 5700 membres de la Protection civile. Sa mission principale est de garantir la réception et le traitement des appels 118. Ses collaborateurs ont tous suivi une formation de base sapeur-pompier ainsi qu'une formation spécifique leur permettant d'effectuer une analyse de la situation afin d'engager les moyens adaptés à l'événement dès



la première alarme. Une fois ces moyens mis sur pied, le CTA assure un service d'aide à l'engagement en faveur des intervenants, tout comme la mobilisation de renfort ou de moyens complémentaires, la mise sur pied d'entreprises spécialisées ou le support technique lors de présence de produits dangereux par exemple.

Le système de mobilisation pour l'engagement des sapeurs-pompiers et des membres de la Protection civile est basé sur une alarme téléphonique et une alarme pager garantissant une atteignabilité maximale des ressources de milice. Le personnel du CTA a donc la délicate mission de mettre à jour les bases de données du système de mobilisation ainsi que la programmation des pagers.

Lors d'événements multiples, le personnel du CTA au complet peut être rappelé en centrale afin de desservir les 6 postes d'opérateurs. Si la situation nécessite encore d'accroître la capacité de réception d'appels, un groupe de 13 renforts civils formés à la prise simplifiée d'appel (sans système informatique) est disponible. Il est constitué de collaborateurs internes à la DDIS et de membres de corps sapeurs-pompiers habitant dans un rayon de 10 km du CTA.

Afin d'augmenter sa capacité de transmission et de coordination des SDIS en cas d'événement important, l'ECA a mis à disposition des centres régionaux

d'Yverdon, Nyon et Montreux trois véhicules de transmission ainsi qu'une infrastructure mobile (tente). Quant au corps professionnel de Lausanne (SSI) il est doté d'un véhicule cantonal de transmission et d'un module de commandement, constitué d'une tente de 30 m<sup>2</sup> et des équipements nécessaires pour monter une infrastructure de poste de commandement engagement (PCE). Le choix du matériel et son conditionnement en modules permettent d'adapter son utilisation à l'ampleur de l'événement. La formation pour le montage de cette infrastructure PCE et la desserte du véhicule de transmission cantonal est assurée par le SSI et le CTA. Elle peut être mise à disposition de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC).

#### LES SDIS VAUDOIS

Ces dernières années l'organisation des services de défense incendie et secours (SDIS) du Canton de Vaud vit une transformation en profondeur. Les 377 corps communaux existants en 1997 migrent graduellement dans une organisation régionale de 34 SDIS, répartis de manière uniforme dans le canton. Chaque SDIS régional comprend un détachement de premier secours (DPS) et un détachement d'appui (DAP). Le premier échelon d'intervention est constitué de 71 sites DPS, en lieu et place des 24 centres de renfort antérieurs. A fin

juin 2008, le maillage des premiers secours est déjà largement déployé sur le terrain avec 67 sites opérationnels. Ces derniers interviennent 24h/24 dans un délai garanti, avec un effectif d'une dizaine de sapeurs-pompiers au bénéfice d'une formation spécifique et dotés de moyens performants. Cette structure est renforcée par des détachements d'appui mobilisés en fonction de la gravité de l'événement ou pour suppléer le DPS pour certains types d'intervention comme les inondations.

Les missions de la DDIS ne seraient remplies sans l'adhésion des Autorités communales, responsables légalement de la lutte contre le feu sur leur territoire, ni sans l'engagement sans faille des sapeurs-pompiers. Il faut rappeler qu'à l'exception des professionnels actifs à Lausanne, les services de défense incendie et secours du canton sont constitués d'hommes et de femmes volontaires effectuant ce service en plus de leur activité professionnelle et mettant à disposition une grande partie de leur temps libre. Leur présence et leur engagement permettent aujourd'hui d'assurer une couverture du territoire afin que chaque citoyen et citoyenne puissent bénéficier d'une prestation de secours de qualité et de proximité.

André Marty  
Chef de la Division défense incendie et secours de l'ECA



# LA RECHERCHE DE CADAVRES ET DE SANG EN MILIEU AQUATIQUE

*par des chiens*



Couché à la proue du pneumatique, Wito reste immobile. Tout au plus une oreille remue de temps à autre. Pour peu on prendrait cette intense concentration pour une sieste. Etendu à ses côtés, son maître, le corporal Christophe Ehinger, lui non plus ne bouge guère. Le temps de prononcer quelques paroles ou d'adresser de furtifs gestes à l'attention du sergent-major Michel Schüll, le timonier, et celui-ci se remet à observer le museau de Wito avec la plus extrême attention. Patiemment, il scrute sa truffe, lorgnant parfois sur ses oreilles ou sur ses pattes. Vigilant, il

attend d'y déceler la moindre réaction. Des perles de sécrétions nasales, des signes de nervosité, de petits jappements; tout est à interpréter, comme quoi la cheminée d'odeurs est dans la ligne de mire. «Lire son chien», oui. Marche avant, marche arrière, zigzag, gauche, droite, les lentes manœuvres de l'esquif évoquent un ballet improbable, auquel, sans le savoir, les canards sont conviés. Alors, doucement, le bateau approche de la berge, le morceau de vêtement imprégné de l'odeur de putréfaction immergé à quelques centimètres de là. L'agitation de Wito trahit son impatience. Et quand

soudain il se met à gratter le plancher, place aux hommes-grenouilles.

## L'EXPÉRIENCE AUTRICHIENNE

En Suisse, la recherche de cadavres ou de sang en milieu aquatique par des chiens existe depuis 2005 et aujourd'hui seuls deux sont spécialisés dans cette discipline pour tout le territoire: Wito, le berger allemand de Christophe Ehinger et Ilana de Roland Wütrich (de la Police cantonale zurichoise). Un effectif qui fait quelque peu pâle figure et ce d'autant plus lorsqu'on le compare à celui de l'Autriche, qui compte vingt-cinq chiens. D'ailleurs, la présence de Kurt Dobetsberger de la Police fédérale autrichienne à Noville est loin d'être fortuite. Premièrement, parce que celui-ci fut par le passé le formateur de Wito. Deuxièmement, parce que l'Autriche, à l'instar des pays scandinaves, fait office de pionnière dans ce domaine depuis près d'une décennie. D'où la nécessité pour la Suisse de collaborer et de bénéficier de l'expérience de son voisin au travers de stages de perfectionnement, afin de combler progressivement son retard, Christophe Ehinger souhaite qu'à terme la Suisse n'en soit plus dépendante et qu'elle puisse former de nouveaux chiens sans son aide. Dans l'immédiat, la question de la relève s'impose, puisque

à neuf ans Wito devient âgé, même si le maître nous murmure qu'un futur spécialiste se profile déjà.

## APPRENTISSAGE PAR ÉTAPES

L'apprentissage de l'animal débute avec la formation de base commune à tous les chiens policiers. Deux ans durant lesquels il se familiarisera avec la recherche d'objets, de personnes (quêtes ou pistes) et la défense. Puis, les différents embranchements interviennent: drogues, explosifs, accélérateurs en incendie ou cadavres et sang humain. Cette dernière discipline nous concerne et est celle qui dure le plus longtemps. Le chien doit d'abord s'habituer à débusquer des corps enterrés, pendus ou encore emmurés. En parallèle, il apprend à détecter des traces de sang dans tout type d'endroits liés aux scènes de crime (milieu urbain, véhicules, bâtisses et vêtements). Ce n'est que lorsque le chien a acquis suffisamment d'assurance dans ces champs qu'il entame la dernière étape de sa formation, à savoir la recherche de cadavres immergés. Cette ultime spécialisation dure une année. Toutefois, elle n'a pas uniquement trait au flair ou à la concentration, car face à ce nouvel environnement le travail de socialisation est également essentiel: acclimatation en milieux portuaires (navigateurs,

manœuvres des bateaux) dans le cas d'une recherche de personne disparue par exemple, partage du plan d'eau avec les oiseaux, etc. Au total, un peu plus de quatre ans seront nécessaires jusqu'à ce que le chien ne devienne pleinement opérationnel. Sans compter les inlassables exercices qui s'ensuivront en terme de formation continue. Des exercices qui prendront néanmoins toujours pour le chien les contours du jeu, à l'image du mécanisme qui est actionné au moment où il gratte la plateforme faisant sourdre de dessous le zodiac son jouet. Parce que préalablement associé à une odeur, le chien est convaincu que ce dernier se trouve enfoui sous l'eau, d'où le jaillissement de sa récompense, comme si elle en sortait.

## COMPLICITÉ DANS LE TRAVAIL

Le gendarme vaudois rappelle aussi combien il s'agit d'un métier difficile. Le périmètre de recherche est souvent vaste et aléatoire. On est loin du cas où le lieu est parfaitement précis, quadrillé ou encore identifié grâce à des écoutes, comme dans celui d'un chien qui rechercherait de la drogue dans un appartement par exemple. Le manque d'effectif les oblige également à se rendre aux quatre coins du pays et pas toujours en surface de prédilection. Quand ce ne sont pas les

conditions météorologiques qui leur jouent des tours, un calme plat étant tout autant trompeur et déroutant que les tournoiements du vent. Finalement, l'histoire du plongeur disparu en janvier 2003 dans le lac des Joncs, au-dessus des Paccots, est encore dans toutes les mémoires. On se souvient qu'en août de la même année, suite au surgissement d'un gant, la police fribourgeoise avait eu recours aux services de Wito pour localiser le corps. Après des heures de recherche, celui-ci était parvenu à délimiter la zone. Malheureusement, la situation de la dépouille, qui gisait dans un trou recouvert de vase et d'un entrecroisement de troncs à une vingtaine de mètres de profondeur, avait contraint les plongeurs à jeter l'éponge; les risques d'effondrement ou d'emprisonnement étant trop importants. Patience, minutie, abnégation apparaissent donc comme les fondements de la réussite de chacune de ces entreprises. Mais Christophe Ehinger n'est pas peu fier d'annoncer que, de toutes les disciplines, elle est peut-être celle qui requière et existe la plus grande complicité entre le chien et son maître. Sans doute, est-ce là la seule chose qui importe. Et l'étymologie du mot «cabotage» n'est désormais plus un secret.

Jean-Noël Cornaz



# Notre métier : inspectrices à la Police de sûreté

Il est parfois doux de s'arrêter, de se tourner un instant pour voir sa jeunesse. 30 ans, c'est peu et c'est beaucoup. Cela équivaut à une génération d'inspectrices: la première. Cette remarque suscite parmi nous des sentiments contrastés. D'une part, nous prenons la mesure de la course effrénée du temps et d'autre part, nous ressentons cette période comme étant relativement courte eu égard aux 131 ans de notre Maison.

Pourtant, détrompez-vous! La Police de sûreté a toujours compté des femmes dans ses rangs. Nos pionnières se nommaient aides de police, puis assistantes, avant d'accéder au statut faisant notre fierté. Durant ces dix dernières années, le nombre d'inspectrices a augmenté sensiblement. Nous sommes actuellement 37 policières réparties dans toutes les brigades. Cela représente 19,5% de l'effectif total<sup>1</sup>.

## POURQUOI AVONS-NOUS CHOISI CE MÉTIER?

Enfants, nous avions des rêves de petites filles. La majorité d'entre nous n'imaginait pas faire un jour carrière dans la police. Nos désirs oscillaient plutôt entre l'enseignement et le tourisme. Certaines se voyaient médecins; d'autres journalistes ou hôtesses de l'air.

Beaucoup ont finalement choisi ce métier «sur le tard», soit à plus de vingt ans! Nous étions surtout attirées par la variété des activités proposées ou le caractère passionnant d'une enquête. Notre instinct de chasseresse a sans doute influencé ce choix, au même titre que le ressenti d'être utile à la société. S'il faut dégager une constante, c'est notre aversion commune de l'injustice.

Profitons de l'opportunité qui nous est offerte ici pour tordre définitivement le cou à une image éculée : les séries poli-

cières, n'en déplaise aux railleurs, n'ont eu qu'un impact recruteur fort limité. En revanche, c'est plutôt le hasard, celui favorisant les gens préparés, qui nous a fait découvrir la police.

## NOS ATTENTES ?

Lors de nos discussions, une constante revient : on ne peut pratiquer ce métier sans enthousiasme ni idéalisme. Certes, le début de carrière rime souvent avec une vision trop manichéenne de la société. L'expérience se charge vite d'y remédier. En arrivant à la Police de sûreté, nous espérions toutes vivre une activité extraordinaire, savant mélange de dynamisme et d'initiatives personnelles. En ce sens, nos attentes ont été comblées.

Au chapitre des déceptions, elles sont surtout engendrées par des problèmes logistiques, tels le manque récurrent d'effectif ou de moyens. Ces entraves ont



pu susciter une démotivation passagère. De là découle parfois le sentiment diffus d'un manque de reconnaissance du pouvoir politique. Pour étayer notre propos, il est utile de rappeler ici que nombre d'entre-nous ont vu leur salaire baisser lors de leur engagement dans la police.

## NOS SPÉCIFICITÉS, FACTEUR D'INTÉGRATION ?

Nous éprouvons la légitime fierté d'avoir contribué à notre intégration. Nous sommes conscientes d'avoir offert à nos collègues masculins une complémentarité bienvenue, celle permettant d'exprimer nos qualités réciproques. Une inspectrice apporte à l'enquête sa sensibilité, sa douceur, son intuition. Cette approche différente représente un plus indéniable à l'enquête, «c'est avec la logique que nous prouvons et avec l'intuition que nous trouvons»<sup>2</sup>.

Ce métier exigeant demande aussi une belle qualité d'écoute, de la polyvalence, du bon sens. Nous pensons aussi être dotée d'endurance, d'imagination et d'humour. Même les plus rétifs nous reconnaissent désormais ces qualités. En trente ans d'activité, nous avons également fait preuve d'un engagement apprécié dans la vie associative de la Police de sûreté. Catherine, Evelyne et Fabienne ont brillé sportivement<sup>3</sup>, Melinda, Ingrid et Delphine ont participé aux revues de fin d'année, Cathy, Emmanuelle, Fanny et Stéphanie font ou ont fait partie de notre syndicat; et nous en oublions. En résumé, nous pensons avoir su démontrer suffisamment de compétences pour que le présent dépasse les promesses du passé.

## QUEL PLAN DE CARRIÈRE ?

Sur 37 inspectrices, seules deux ont obtenus le grade d'Ipa<sup>4</sup>. A cette aune, force

est de constater que les accès aux postes supérieurs<sup>5</sup> sont actuellement squattés par nos collègues masculins. Plusieurs éléments expliquent ce phénomène:

- Le travail à temps partiel paraît être le principal obstacle pour accéder à des responsabilités hiérarchiques.
- Nous sommes aussi moins sensibles à la carrière, moins portées à une certaine forme de reconnaissance sociale que nos homologues masculins. Si servir est, paraît-il, la devise de ceux qui veulent commander, nous nous bornons à

<sup>1</sup> La Police de sûreté compte actuellement 226 inspecteurs/trices (189 hommes/37 femmes)

<sup>2</sup> Henri Poincaré, mathématicien français

<sup>3</sup> Championnat suisse de ski, triathlon, course Sierre-Zinal, Patrouille des glaciers, etc.

<sup>4</sup> Inspectrice Principale adjointe

<sup>5</sup> Officiers, chefs de division, etc.



Suite de la page 23

- conjuguer ce verbe avec enthousiasme, sans arrière pensées.
- Souvent par la force des choses, notre ambition professionnelle s'efface devant nos responsabilités privées. La venue d'un enfant ouvre d'autres horizons. Elle nous permet de voir plus loin que soi.
- La relative jeunesse de notre effectif féminin joue également un rôle. Nul doute que nous fêterons bientôt la première femme officier de la police cantonale. Celle-ci devra certainement démontrer plus de qualités que celles habituellement requises chez ses homologues masculins.

#### MÈRE DE FAMILLE ET POLICIÈRE, EST-CE CONCILIABLE

Cumuler ces deux rôles est sinon antinomique du moins difficile. Etre mère de famille et policière implique un stress

accru et maints renoncements. Les jongleries imposées au niveau des permanences, horaires et suivis d'enquête, requièrent une belle faculté d'adaptation. Souvent, l'inspectrice préfère opter pour le travail à temps partiel. Cette opportunité, relativement récente, a un prix : celui de mettre diverses aspirations professionnelles entre parenthèses. En effet, l'activité de certaines brigades n'est guère compatible avec la vie de famille. Des enquêtes de longue haleine nous échappent; l'avancement est freiné.

#### QUEL A ÉTÉ LE REGARD DE NOS PROCHES ?

Après avoir pris notre décision, nous gardons toutes en mémoire, l'instant où nous avons fait part de notre choix à nos proches. La surprise dissipée, le sentiment dominant a été l'inquiétude, principalement celle de mamans soucieuses de voir leur fille évoluer dans un métier

réputé dangereux, à forte connotation masculine.

Différente a été la réaction des parents étrangers, principalement immigrés. Dans leurs cas, la fierté prévalait. Voir leur fille dans la police représentait pour eux l'image d'une intégration sociale réussie, l'aboutissement d'un long chemin.

Gardons enfin pour la bonne bouche, cette collègue ayant choisi de quitter l'armée pour nous rejoindre. Pour ses parents, il s'agissait alors d'un moindre mal...

#### VIE PUBLIQUE, VIE PRIVÉE ?

Beaucoup comparent notre métier à un sacerdoce. Cette vocation - le mot nous paraît approprié - suscite des contraintes difficilement perçues par notre entourage. Depuis leur entrée à la Police de sûreté, rares sont les inspectrices ayant gardé leur compagnon. En revan-

che, beaucoup ont pris pour conjoints des collègues. Pourtant, même si ceux-ci comprennent mieux les servitudes du métier, cela ne résulte pas d'un choix délibéré. L'une de nous brise même un tabou en attribuant les nombreux mariages intra professionnels plutôt au fait que nos collègues masculins sont souvent séduisants !

#### LES PRÉJUGÉS ONT-ILS DISPARUS ?

Nous ferions preuve d'angélisme en évoquant la disparition de tous réflexes machistes au sein de la Police de sûreté. Les bastions misogynes se raréfient. L'évolution des mentalités est en route mais la pente est forte. Paradoxalement, les plus réfractaires à une forte présence féminine dans notre corps se trouvent actuellement parmi les jeunes collègues. Pourquoi quelques uns s'obstinent-ils à

vouloir faire de nos différences des inégalités ?

#### QUE POURRAIT-ON AMÉLIORER ?

Trop souvent, nous sommes engagées uniquement pour entendre des victimes. Il nous paraît plus judicieux qu'une seule et même personne s'occupe de la victime et de l'auteur d'une affaire.

Le temps partiel ne devrait pas constituer un frein au plan de carrière. Cela permettrait aux hommes d'envisager aussi cette opportunité sans mettre en péril leurs aspirations professionnelles. L'aménagement du temps de travail relève encore de l'utopie. Pourtant, sa mise en place serait pour nous un progrès indéniable.

La masse critique idéale de femmes à la Police de sûreté n'est, selon nous, pas atteinte. Une proportion de 30 % d'inspec-

trices sur l'effectif global favoriserait une meilleure mixité.

Enfin, la création d'une crèche devient indispensable. Les entreprises privées ayant déjà fait ce pas en ont tiré des bénéfices immédiats.

#### ET SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

Sur ce point, nous sommes toutes unanimes. Aucune inspectrice n'éprouve le moindre regret quant à son choix. En s'engageant à la Police de sûreté nous voulions toutes vivre notre existence. Ce métier a tenu ses promesses. Il nous a apporté la joie, la tristesse, des moments exaltants, des situations difficiles. Parce qu'elle touche à l'essentiel, parce qu'elle perce parfois les mystères de la nature humaine, parce qu'elle réclame aussi un supplément d'âme, la police est un cadeau... qui nous a choisis.

*Mesdames les Inspectrices,*

*Depuis 30 ans, vous êtes engagées dans la lutte contre toutes les formes de la délinquance, au même titre que vos collègues inspecteurs, et vous contribuez de manière déterminante à assurer la sécurité des habitants de ce canton, de leurs biens et de leurs institutions.*

*Par vos qualités propres, vous avez enrichi et renforcé une équipe exclusivement masculine, rendant encore plus performante la police judiciaire de ce canton.*

*Merci pour la grande qualité de votre engagement professionnel, dont les impératifs se trouvent parfois confrontés à vos préoccupations de mère de famille, vous contraignant à des choix difficiles.*

*L'enrichissement que vous avez apporté à la police de sûreté en matière d'enquête, je souhaite que vous puissiez également en faire profiter les structures d'encadrement et me réjouis de vous voir bientôt accéder à des fonctions de cadre. Vos qualités, votre motivation pour exercer ces responsabilités et mon souhait de vous y voir accéder devraient avoir raison des quelques obstacles qui encombrant encore cette voie.*

*En conclusion, je forme le voeu que dans la prochaine décennie vous soyez représentées au niveau des cadres intermédiaires et supérieurs de la maison, afin que la police de sûreté puisse pleinement profiter de cette remarquable complémentarité qui, depuis 30 ans, a largement fait ses preuves.*

*Le Chef de la Police de sûreté  
Jacques-François PRADERVAND*



## LE DÉPART D'UN BRAVE HOMME



Photo: DARD

Rendre hommage au major Meylan, remplaçant du Commandant de la gendarmerie, n'est pas une question de chiffre. Il aurait été facile d'écrire que Claude Meylan, 55 ans, est entré au Corps de la gendarmerie le 2 mai 1977. GI actif dès le début au sein de la réserve d'intervention, pionnier romand en la matière, membre fondateur du DARD en 1989, officier dès 1994, le major Meylan est depuis 4 ans remplaçant du Commandant de la gendarmerie. Passionné par son métier, proche des collègues qui font notre Corps de police, au service de la sécurité de ses concitoyens, il a décidé de «rempiler» comme chef de la région VI du Corps des gardes-frontière à Genève. Lorsque vous lui demandez jusqu'à quand, il vous répond les yeux pétillants que la Confédération lui a préparé un

plan de retraite jusqu'à 65, voire 70 ans. Son dynamisme fera merveille dans une organisation partenaire qui se restructure depuis les accords de Schengen et dont les membres sont désormais brevetés au niveau national.

Mais le major nous regrettera-t-il autant que nous le regretterons? Assurément oui! Lorsqu'il évoque ses 31 ans à la Gendarmerie vaudoise, c'est toujours avec des accents de loyauté envers l'institution et de respect pour ses subordonnés. Gendarme fidèle, il est également un fin diplomate, un chef conséquent, un connaisseur de la sécurité publique et un chic camarade. Ceux qui sont parfois entrés dans son bureau après «en avoir fait une» savent bien que sa fermeté et son humanité font que vous en ressortez en ayant appris quelque chose, sans vous sentir diminué.

C'est pour cela que Claude Meylan a toujours pu compter sur le soutien sans faille de ses collègues, jeunes ou plus anciens, dans les périodes plus difficiles de la vie.

Le major Meylan, c'est aussi une partie de la mémoire de la Gendarmerie: une mémoire de trente années qui s'en va. Il fut de toutes les batailles: Fête des Vignerons 1977 (comme aspirant), cours GI à Isonne, multiples sessions du CIO, conférences internationales, Fête des Vignerons 1999 (comme remplaçant du chef de l'opération), Saporta, expo.02 et bien sûr sans oublier Le G8, ainsi que bien entendu, l'Eurofoot 08.

Autant d'opérations qui recèlent nombre d'expériences et d'anecdotes, comme les nuits des cours MO ou GI en compagnie de son camarade de très longue date Claude Rapaz, avec lequel il partageait sa chambre. S'échangeant mutuellement les souliers pour les cirer, ils ont «fait et refait le monde» alors que les premières lueurs de l'aube pointaient déjà à l'horizon. Autant dire que le sommeil était court. Mais l'ambiance qui régnait lors de ces cours démontre un fois encore la serviabilité, la rigueur, la fidélité en amitié et tant d'autres qualités de cet homme qui est Claude Meylan.

Autre anecdote, ce déplacement à New York en tant que «Tiger» où la ville sous une vague de froid sans un seul piéton présentait un visage féérique. Le major Meylan a donc voyagé au bout du monde; la surveillance de nos frontières, et plus encore, dans une ville aussi bigarrée que Genève reste donc un défi à sa mesure.

Claude Meylan, bien entendu, reviendra. Ses collègues du DARD l'attendent en 2009 pour un jubilé. Nous l'accueillerons tous à notre table lorsqu'il repassera par la Blécherette, avec la même sincérité que nous avons tous eue en le félicitant ici et là pour sa promotion au grade de colonel.

## JACQUES PERROUD PART À LA RETRAITE



Mardi 30 septembre 2008, Jacques PERROUD a quitté son bureau de commissaire principal au terme d'une magnifique carrière de policier, commencée il y a un peu plus de 30 ans à la brigade des stupéfiants.

Entre ces deux dates, il y a eu la brigade d'observation, dont il fut le sous-chef, puis l'Unité Judiciaire, qu'il dirigea jusqu'à son départ pour la direction du corps, comme chef de section. Enfin, l'accession à la fonction de remplaçant du Chef, il y a quatre ans.

Jacques PERROUD a conservé jusqu'à son départ des qualités de policier de haut niveau, qui lui ont permis de mener à bien des missions délicates, parfois dangereuses. Son stage avec d'autres officiers européens à Saint Cyr au Mont d'Or a fait de lui un bon connaisseur du crime organisé.

Son excellente maîtrise de la problématique judiciaire, son pragmatisme, son sens de l'organisation, ainsi qu'une loyauté sans faille ont marqué son passage à la direction du corps et m'ont permis de m'appuyer sur un adjoint particulièrement compétent.

Sa famille, sa maison à la frontière fribourgeoise et ses activités nombreuses et variées me permettent de penser qu'il aborde cette nouvelle étape de vie dans de bonnes conditions. Merci Monsieur le Commissaire principal! Et recevez nos meilleurs vœux afin que vous viviez une heureuse et belle retraite!



Le 5 septembre, la cheffe du DSE, Mme Jacqueline De Quattro, a effectué une visite au sein de la Police de Sûreté et a pu découvrir certaines de ses activités. Plusieurs démonstrations, telles que l'imagerie, l'analyse forensique des ordinateurs saisis, l'examen des téléphones portables, ainsi que le travail de la brigade des mineurs et des mœurs, et plus particulièrement les questions relatives au contrôle et à la surveillance des établissements où se pratique la prostitution, lui ont été présentés. S'ensuivit une visite de la permanence hebdomadaire de la Police de Sûreté, dont le dispositif assure la prise en charge 24h/24h de tous les événements liés à la moyenne et à la grande criminalité et qui emploie quelque 30 collaborateurs sous la direction d'un officier de service.

Finalement, Mme De Quattro a pu découvrir la nouvelle plateforme d'analyse et d'échanges PICAR. Un outil qui permet d'intensifier la collaboration intercantonale dans le domaine de la criminalité sérieuse. D'ailleurs, grâce à ce dernier, le travail des spécialistes de la brigade d'appui, d'analyse et de coordination (BAAC), de concert avec leurs homologues romands, a déjà porté ses fruits, puisqu'il a permis l'identification de réseaux de délinquants internationaux écumant notre pays.

A l'aube de l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure pénale unifiée, la cheffe du DSE a donc pu mesurer l'importance qu'attachent les enquêteurs au développement des technologies modernes.

Jean-Claude Christen

## LA CHEFFE DU DÉPARTEMENT EN VISITE À LA SÛRETÉ



## PORTES OUVERTES au poste de Gland

Le nouveau poste de gendarmerie de Gland a été inauguré ce mardi 11 novembre 2008. La journée portes ouvertes qui a précédé la cérémonie a rencontré un franc succès. Le public, venu en nombre, a pu visiter les locaux, s'informer et surtout se familiariser avec le quotidien des gendarmes vaudois au travers, par exemple, de la présentation des différentes procédures d'intervention ou du chargement d'une voiture de police. Outre le descriptif des prestations et activités de la gendarmerie, le matériel était également à l'honneur ce jour-là, avec notamment le détail d'un gilet pare-balles ou encore le fonctionnement d'un spray au poivre.

Plus tard dans la journée, la Cheffe du Département de la sécurité et de

l'environnement, Mme Jacqueline de Quattro, ainsi que le Syndic de Gland, M. Gérald Cretegnny, ont procédé à l'inauguration officielle du poste. Cérémonie qui s'est déroulée en présence de nombreux invités, dont les représentants des Autorités cantonales et communales de la région.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, la Police cantonale s'occupe de toutes les activités liées à la sécurité publique, et en particulier celle de proximité, sur le territoire de la ville de Gland dans le cadre d'un contrat de prestation signé entre la Municipalité et la Cheffe du DSE. Il s'agit de la première ville à avoir remplacé sa police municipale par «la cantonale». Aujourd'hui, ce sont douze gendarmes qui assurent et oeuvrent à la sécurité de la cité glandoise.





## VACANCES DE NEIGE CET HIVER? CAP SUR LES ALPES VAUDOISES !



L'offre « C'est 0 franc jusqu'à 9 ans » permet à vos bambins de skier gratuitement dans les stations des Alpes vaudoises. En plus, si vous souhaitez séjourner à la montagne, vos enfants logent aussi gracieusement dans votre chambre. Alors pourquoi hésiter? Optez cette année pour la proximité!

Venez découvrir ou redécouvrir les stations des Alpes vaudoises. A Château-d'Oex, Rougemont, Leysin, Les Mosses, Les Diablerets et Villars-Gryon, cet hiver encore et durant toute la saison, les enfants sont plus que jamais les bienvenus: ski et hébergement, c'est 0 franc jusqu'à 9 ans! Ainsi les familles composées au minimum d'un adulte et d'un enfant jusqu'à 9 ans, paient uniquement le forfait de ski adulte. Mieux encore, les jeunes hôtes bénéficient aussi de la gratuité pour l'hébergement dans la chambre des parents. Du Bed&Breakfast à l'hôtel cinq étoiles, vous avez le choix parmi une large palette de possibilités. Retrouvez les conditions, les listes des prestataires et renseignements sur le site [www.alpes.ch](http://www.alpes.ch).

### FAMILLES BIENVENUES !

Pour le plus grand bonheur des familles, toutes les stations des Alpes vaudoises sont labellisées «Familles Bienvenues». En optant pour un séjour de vacances dans l'une de ces localités, vous avez la certitude que vous y trouverez les

conditions favorables pour un séjour en famille: des programmes d'animation pour enfants, des infrastructures adaptées aux familles et des services sur mesure pour vous simplifier la vie. Les Alpes vaudoises ce sont 225 km de pistes et 71 remontées mécaniques, des domaines skiables reliés (Leysin-Les Mosses / Les Diablerets-Villars-Gryon) et un glacier. Accessibles avec les trains de montagne, elles sont proches les unes des autres; vous pourrez ainsi profiter de

passer de l'une à l'autre en moins d'une heure si l'envie vous en dit.

Vous hésitez encore? Ski oui, mais pas seulement ! Piste de luge de 7,2 km aux Diablerets, restaurant tournant et toboggan park à Leysin, montgolfières à Château-d'Oex, shopping à Villars et bien d'autres activités vous attendent! En quête de renseignements sur l'offre touristique vaudoise?

Visitez notre site [www.vaudtourisme.ch](http://www.vaudtourisme.ch)  
Photos: Fabrice Wagner, Patrick Jantet, OTV

### CONCOURS !

A gagner: 2 x 1 week-end d'une nuit pour 2 adultes et 2 enfants, hébergement et petit-déjeuner dans un hébergement catégorie 3\*, ski-pass 2 jours inclus dans l'une des stations des Alpes vaudoises. Offerts par Château-d'Oex/Rougemont, Les Diablerets, Leysin/Les Mosses, Villars-Gryon.

Pour participer au tirage au sort, répondez à la question suivante:

*Comment s'appelle le restaurant tournant de Leysin, situé à la Berneuse?*

Nous attendons vos réponses avec vos coordonnées complètes par email à [queloz@vaudtourisme.ch](mailto:queloz@vaudtourisme.ch) ou par courrier postal à: Office du Tourisme du Canton de Vaud, Cindy Queloz, av. d'Ouchy 60, CP 64, 1000 Lausanne 6.

Les gagnants seront contactés personnellement.

Bonne chance!



### POUR NE RIEN MANQUER CET HIVER :

13-14 décembre	Weekend de lancement dans les Alpes vaudoises	<a href="http://www.alpes.ch">www.alpes.ch</a>
27 nov. – 28 décembre	Marché de Noël de Montreux	<a href="http://www.montreuxnoel.com">www.montreuxnoel.com</a>
20 au 30 décembre	Béjart Balet Lausanne	<a href="http://www.bejart.ch">www.bejart.ch</a>
17-18 janvier	BCV 24Heures Villars	<a href="http://www.bcv24hvillars.com">www.bcv24hvillars.com</a>
17-18 janvier	Course de chiens de traîneaux et ski-joring à Saint-Cergue	<a href="http://www.st-cergue.ch">www.st-cergue.ch</a>
24 janvier – 1 <sup>er</sup> février	Festival international de Ballons à Château-d'Oex	<a href="http://www.festivaldeballons.ch">www.festivaldeballons.ch</a>
15-20 février	Les Classiques de Villars	<a href="http://www.classiques.ch">www.classiques.ch</a>
14-22 février	Semaine du Grand-Nord à Leysin	<a href="http://www.leysin.ch">www.leysin.ch</a>
18-21 février	Rivella GiantXtour à Leysin	<a href="http://www.giantxtour.ch">www.giantxtour.ch</a>
28 février – 1 <sup>er</sup> mars	Course internationale de chiens de traîneaux aux Mosses	<a href="http://www.lesmosses.ch">www.lesmosses.ch</a>
Mars-avril	Musique sacrée dans l'Abbatiale à Romainmôtier	<a href="http://www.concerts-romainmotier.ch">www.concerts-romainmotier.ch</a>